

COÛT pour l'éleveur cotisant VIVEA : 30€ pour la journée
Non cotisant VIVEA : 240 €/j – pour les salariés agricoles,
financement possible OCAPIAT (ex FAFSEA)

comprend la mise à disposition des documents et le repas pris en commun

Pas de prérequis

Attestation de formation fournie à l'issue de la journée

Prochaine formation

Jeudi 16 mars 2023

Au GDS à Alençon

Nombre de places limité – Inscription préalable obligatoire

NB : Pour les personnes en situation de handicap souhaitant participer, nous contacter au préalable

Responsable de stage : Celine Maudet

GDS Orne 76 chemin de Maures, 61004 ALENCON Cedex

tel 02 33 80 38 38 courriel : celine.maudet@gdsco.fr

site internet : www.gds61.fr



WWW.QUALICERT.FR



FORMATION cofinancée par des fonds



FORMATION

BIOSECURITE PORCINE



Cette formation vous permet de répondre aux obligations de l'arrêté ministériel du 16/10/18 relatif « aux mesures de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés dans le cadre de la prévention de la peste porcine africaine et des autres dangers sanitaires réglementés »

PREREQUIS

Eleveur de porcs ou salarié d'élevage porcin

OBJECTIF

Connaitre les risques liés à la circulation de la peste porcine africaine et les mesures de prévention.

Etre capable de concevoir et de gérer le plan de biosécurité préconisé par la réglementation dans son élevage.

Etre capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

DEROULEMENT

1 journée : 9h30 – 17h30 en salle

Repas pris en commun

FORMATEUR ET INTERVENANTS

Nicolas MARTINE : Intervenant du GDS 50

Cette formation laisse une grande place aux échanges et peut évoluer en fonction de la demande des stagiaires.

CONTENU et METHODES

Partie théorique : Présentation sous forme de diaporama avec échanges et miniquizz

1. Peste porcine africaine : la nécessité de la prévention

Acquérir les notions de base sur la maladie afin de mieux comprendre comment prévenir son introduction et sa circulation dans mon élevage.

2. Comment mettre en place le plan de biosécurité dans votre élevage

Tous les éléments pour mettre en place le plan de biosécurité qui correspond à mon élevage : plan de circulation, gestion des flux ou encore lutte contre les nuisibles.

3. Nettoyage et désinfection : de la technique à la pratique

Une description complète et concrète des méthodes permettant de réaliser un nettoyage et une désinfection efficaces dans votre élevage.

Partie pratique : Travail sur des exemples – Travail sur votre projet personnel par petits groupes

Vous repartez avec :

- Des conseils personnalisés et la possibilité de recevoir des conseils techniques après la formation, en cas de difficultés à définir votre plan de biosécurité.
- Une approche globale de la biosécurité, vous permettant de raisonner pour protéger durablement votre élevage.
- Un dossier type « Plan de Biosécurité »